



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E28992

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 15/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2000
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 19/04/2016
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 431 336 858 00037
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 8004161

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5646412904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5646412904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONFOGAZ

14-16 RUE DOUAUMONT
PARC D ACTIVITES DOUAUMONT
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 04 78 80 03 04
Portable :

Fax : 04 78 20 07 56

Site Internet :
E-mail : siege.social@confogaz.com

Responsabilité légale :
DEGORCE THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/03/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.